



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NUMERO DE PUBLICATION : 1001377A3

NUMERO DE DEPOT : 8700672

Classif. Internat.: E01H

Date de délivrance : 17 Octobre 1989

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la Convention de Paris du 20 Mars 1883 pour la Protection de la propriété industrielle;

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 17 Juin 1987 à 15h35  
à l' Office de la Propriété Industrielle

## ARRETE:

ARTICLE 1.- Il est délivré à : GONZALEZ SANCHEZ José  
c/Sesena 22-1A, 28024 MADRID(ESPAGNE)

représenté(e)(s) par : VOSSWINKEL Philippe, BUREAU GEVERS S.A., Rue de  
Livourne 7 - 1050 BRUXELLES.

un brevet d' invention d' une durée de 20 ans, sous réserve du paiement des taxes  
annuelles, pour : POIGNEE-PINCE POUR RAMASSER LES EXCREMENTS DE CHIEN.

INVENTEUR(S) : Gonzalez Sanchez Jose, C/Sesena 22 - 1A, 28024 Madrid (ES)

Priorité(s) 27.09.86 ES ESA 8602249

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité  
de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de  
la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 17 Octobre 1989  
PAR DELEGATION SPECIALE :

D. VANDERGHEYNST  
Conseiller-adjoint à l'Office  
de la Propriété Industrielle

**"Poignée-pince pour ramasser les excréments de chien"**

La présente demande de brevet d'invention se réfère à une pince permettant aux maîtres de chiens eux-mêmes, individuellement, de ramasser les excréments de ces animaux au moment où ils sont déposés. Cette pince remplit en même temps les fonctions de poignée pour la laisse de l'animal à laquelle elle est accrochée; à l'aide d'un sac de plastique, elle se transforme en un instrument simple et pratique pour ramasser les excréments; cette pince, outre qu'elle est très aseptique, présente l'avantage d'être bon marché.

Cet appareil en forme de triangle isocèle, fabriqué de préférence en tringle de fer chromé ou en acier inoxydable ou dans toute autre matière appropriée, s'utilise de la manière suivante :

Lorsque l'on veut ramasser les excréments du sol, on commence par tenir la poignée-pince par le point d'union entre celle-ci et la laisse, c'est-à-dire l'angle formé par l'intersection des deux tringles les plus longues du triangle. On introduit la pince jusqu'au fond du sac aux dimensions suffisantes. On appuie fortement avec les doigts pour que la pince, en s'ouvrant, écarte le fond du sac.

Avec l'autre main on forme alors une cavité dans l'ouverture laissée par la pince, de manière que le creux formé dans le sac soit suffisamment grand pour contenir l'excrément du chien. Lorsque l'on a ramassé l'excrément, on relâche la pression des doigts sur la pince pour que celle-ci, par un ressort de rappel, se referme, emprisonnant la matière fécale à l'intérieur de la cavité du sac; cette opération peut être répétée une ou plusieurs fois, selon les points où les excréments ont été déposés. Lorsque l'on a terminé cette opération, on saisit l'ouverture supérieure du sac ou embouchure, entre le pouce et l'index et on la retourne comme une chaussette; les excréments se trouvent alors à l'intérieur du sac retourné, sans que ni les doigts ni la pince n'aient été souillés.

Afin d'aider à une meilleure compréhension de cette description, nous offrons les dessins ci-joint qui représentent l'une des meilleures formes de réalisation.

5 La figure 1 représente une vue en perspective de la poignée-pince formée de deux triangles isocèles, réalisés de préférence à partir d'une tringle en fer chromé ou acier inoxydable, unis par un axe 1 et deux plaques soudées à la tringle comme point de fixation de celui-ci, 2 et 3, un ressort de rappel 4 qui pousse vers l'extérieur les extrémités supérieures des deux triangles 5 et 6, permettant ainsi  
10 à la pince de rester fermée grâce aux extrémités du ressort 7 et 8, dans le but que la pince ne s'ouvre que si l'on exerce une pression sur ses parties 5 et 6. L'extrémité 6 est également le support de la chaîne du collier du chien, tandis que les côtés de la base des deux triangles 9, recouverts d'une épaisse couche de plastique appliquée  
15 par immersion, sert de poignée pour le collier du chien.

La figure 2 montre une vue de profil de la même pièce décrite plus haut, sur laquelle on observe dans le haut de l'un des triangles un angle 10, de 45 degrés environ, qui, lorsque l'on appuie sur le bord 5, bascule autour de son axe 1, provoquant la séparation  
20 progressive des deux triangles de l'axe jusqu'à la base de la pince ou poignée, donnant lieu à cette extrémité à une extension du fond du sac en plastique, qui a été placé sur la pince lorsqu'elle était fermée. Avec la main libre, on introduit alors le fond du sac à l'intérieur de la pince, pour préparer et former un creux qui permettra  
25 de ramasser et d'accumuler des objets, excréments de chien dans le cas qui nous intéresse.

La figure 3 représente une vue en perspective partielle d'une variante de réalisation de poignée-pince suivant l'invention. Selon cet exemple de réalisation, l'extrémité supérieure du triangle  
30 6 de la pince est constituée de deux bouts de tringle recourbés et appliqués de manière élastique l'un contre l'autre. Cela permet le passage, entre eux, d'un anneau relié à la chaîne ou laisse du chien.

### REVENDEICATIONS

5 1. Poignée-pince pour ramasser des excréments de chien, caractérisée en ce qu'elle est constituée de préférence par deux triangles isocèles, un axe d'union entre les deux (1), et un ressort de pression (4), la pince ainsi formée étant fabriquée dans une matière résistante et adaptée à cette utilisation.

10 2. Poignée-pince pour ramasser les excréments de chien, selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'un des triangles, à sa partie supérieure, avant l'intersection des deux côtés les plus longs et à l'endroit même de l'axe, présente un angle incliné d'environ 45 degrés par rapport au plan du triangle sur lequel il est formé, de manière qu'en exerçant là une pression, il se produise l'ouverture ou séparation progressive des deux triangles depuis l'axe jusqu'à leur base, celle-ci se transformant en une embouchure dont l'application  
15 principale est celle de ramasser les excréments de chien.

20 3. Poignée-pince pour ramasser les excréments de chien, selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'on l'emploie en l'introduisant à l'intérieur d'un sac en plastique, on ouvre ensuite la pince, pour former une cavité à son extrémité inférieure, puis on la referme pour y retenir les excréments, après quoi on retourne le sac de manière à ce que les excréments se trouvent à l'intérieur de ce dernier.

25 4. Poignée-pince pour ramasser les excréments de chien, selon les revendications 1 et 2, caractérisée en ce qu'elle peut être utilisée comme poignée de la laisse du collier du chien ou animal qui porte celle-ci.

30

35

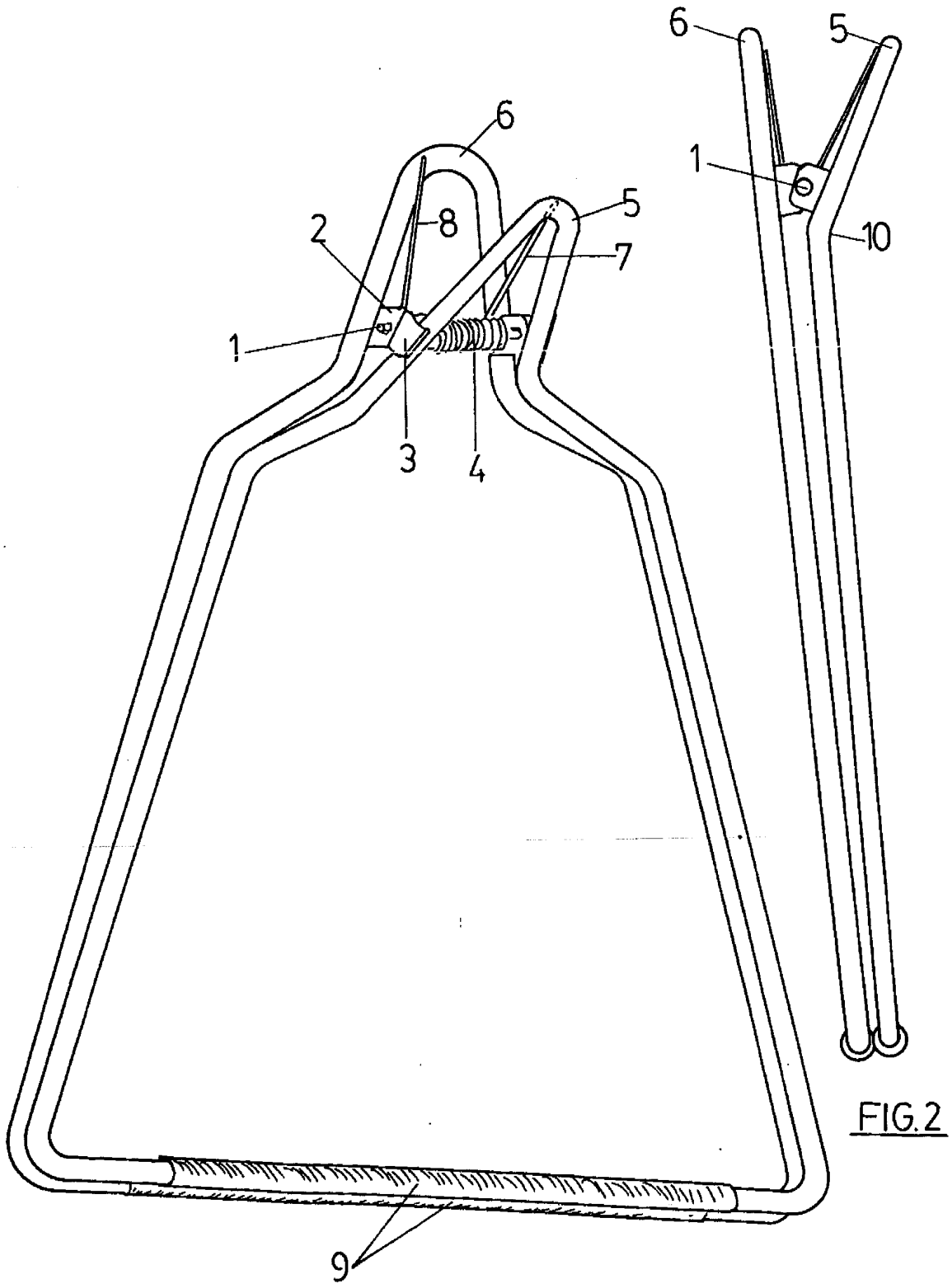


FIG. 1

FIG. 2

.5-

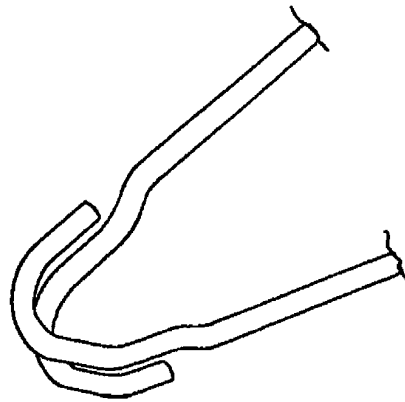


FIG. 3



Office européen  
des brevets

**RAPPORT DE RECHERCHE**  
établi en vertu de l'article 21 § 1 et 2  
de la loi belge sur les brevets d'invention  
du 28 mars 1984

Numero de la demande  
nationale

BE 8700672  
BO 326

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	CH-A- 651 873 (M. MÜNGER) * Résumé; revendications 1,2,4; figure 1 *	1-3	E 01 H 1/12
Y	US-A-4 215 887 (V.A. BOOTS) * Résumé; figures 1,3a-d; colonne 3, lignes 11-30; colonne 4, lignes 12-15 *	1-3	
Y	DE-A-2 801 709 (A. SCHNEIDER) * Figures 1,4; page 2, lignes 4-15; page 3, lignes 20-31 *	1-3	
A	DE-A-2 625 968 (H. SCHREIER) * Revendication 1; page 2, lignes 14-25 *	1-3	
A	FR-A-2 497 849 (G. GAUCHET) * Page 1, ligne 31 - page 2, ligne 7; figure 6 *	1-3	
A	FR-A-2 504 354 (J. NAQUET) * Revendications 1,3 *	4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
A	DE-U-8 412 355 (S. URBSCHAIT et al.)		E 01 H
A	US-A-3 703 158 (S.A. LEMLER)		
A	GB-A-2 034 234 (P. KJAER)		
A	GB-A-2 115 737 (S. BRADBURY)		
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
01-02-1989		MAJERUS H.M.P.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P0448)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET BELGE NO.**

BE 8700672  
BO 326

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 13/02/89  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
CH-A- 651873	15-10-85	Aucun	
US-A- 4215887	05-08-80	Aucun	
DE-A- 2801709	19-07-79	Aucun	
DE-A- 2625968	15-12-77	Aucun	
FR-A- 2497849	16-07-82	Aucun	
FR-A- 2504354	29-10-82	FR-A, B 2501746	17-09-82
DE-U- 8412355	04-04-85	Aucun	
US-A- 3703158	21-11-72	Aucun	
GB-A- 2034234	04-06-80	US-A- 4273370 SE-A- 7908368 SE-B- 442698	16-06-81 11-04-80 27-01-86
GB-A- 2115737	14-09-83	Aucun	

EPO FORM P0463

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82